

### CRITERES DE CLASSEMENT DES DEMANDES

Ce tableau synthétique rappelle les bonifications décrites dans le corps de la circulaire.  
Le numéro en début de ligne rappelle le paragraphe de la circulaire à consulter pour obtenir le détail du fonctionnement de la bonification.

- ETB : vœu précis sur un établissement - COM : vœu large sur une commune - GEO : vœu large sur un groupement de communes - DPT : vœu large sur un département	- ACA : vœu large sur l'académie - ZRE : vœu précis sur une zone de remplacement - ZRD : vœu toute zone de remplacement du département - ZRA : vœu toute zone de remplacement de l'académie
---	--

#### BONIFICATIONS PRIORITAIRES prévues par l'article 60 de la loi de 1984

Rapprochement de conjoint (et autorité parentale conjointe)*	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
150.2 points				X	X		X	X
100 points par enfant à charge de - 18 ans au 01/09/2019				X	X		X	X
30,2 points		X	X			X		
25 points par enfant à charge de -18 ans au 01/09/2019		X	X			X		
Année(s) de séparation (voir hauteur de points p14 de la circulaire du mouvement intra)				X	X		X	X
Situation de handicap	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1 000 points (RQTH enseignants, conjoint ou enfants)	Les bonifications seront attribuées en fonction de la situation particulière de chaque demande							
100 points pour les agents RQTH (*)			X	X	X	X	X	X
Etablissement relevant de l'éducation prioritaire	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
<b>Bonification d'entrée en REP +</b>	150 points	X						
	60 points		X	X	X	X	X	X
<b>Bonification d'entrée en REP et Politique de la ville</b>	80 points	X						
	60 points		X	X	X	X	X	X
<b>Bonification de sortie d'éducation prioritaire</b> Bonification la plus favorable entre : - <u>Dispositif EP</u> - <u>Lycée : dispositif transitoire sortie d'APV (avec ancienneté arrêtée au 31/08/15)</u> (voir valeur de la bonification p 21 de la circulaire du mouvement intra)	X	X	X	X	X	X	X	X

#### CRITERES LIES à LA SITUATION PERSONNELLE OU ADMINISTRATIVE

professeur agrégé	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
90 points sur vœu précis ETB portant sur un lycée	X							
120 points sur vœux larges restreints lycée		X	X	X	X	X	X	X
Mesure de carte scolaire *	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
<b>1 500 points</b> de bonification (tous les vœux sont à faire dans l'ordre pour garder le bénéfice de cette bonification. L'agent ne doit exclure dans ses vœux aucun type d'établissement ou de service à l'exception des agrégés qui peuvent ne demander que des lycées. Vœu ETB correspondant à l'établissement de la MCS)	X	X		X	X			
TZR	ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
25 points par année effective de fonction de remplacement 100 points supplémentaires à partir de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X	X
150 points sur le vœu DPT de l'établissement de rattachement				X				

\*Les bonifications sont attribuées uniquement sur les vœux pour lesquels le candidat a coché « tout type de poste » et « tout type d'établissement » (à l'exception des agrégés pouvant restreindre aux seuls lycées)

<b>Personnel en affectation provisoire en 18/19 (*)</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Ancienneté de poste : Ancienneté dans le dernier TPD à laquelle s'ajoute l'année d'affectation provisoire		X	X	X	X	X	X	X	X
Ancienneté de TZR si l'affectation provisoire a donné lieu à des services effectifs en suppléances		X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Réintégration au 01/09/2019 (*)</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Après un congé parental (1000 points) ou un CLD (1 000 points) (voir conditions p 18 de la circulaire)	Précédent ETB	X	X		X	X			
	Précédente ZR						X	X	X
Après disponibilité, poste adapté, détachement : 1 000 points	Précédent ETB				X				
	Précédente ZR							X	
<b>Changement de discipline (*)</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1000 points					X				
<b>Mutation simultanée (*)</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
30 points forfaitaires pour les personnels conjoints*			X	X			X		
100 points forfaitaires pour les personnels conjoints* *Ce dispositif s'applique à 2 agents titulaires ou à 2 agents stagiaires, sous réserve que l'un de ces derniers ne soit pas ex-titulaire d'un corps géré par la DPE					X	X		X	X
<b>Parent Isolé (*)</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
150 points + 100 points par enfant à charge de – de 18 ans					X	X		X	X
30 points + 25 points par enfant à charge de – de 18 ans			X	X			X		
<b>Stagiaires en 18/19</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
Stagiaires ex contractuels : 150 points *					X	X		X	X
Stagiaires ex contractuels : 20 points *			X	X					
Stagiaires ex fonctionnaires : 1 000 points*					X	X			
Autres Stagiaires : 15 points sur le 1 <sup>er</sup> vœu ou sur le vœu de son choix		X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Détachés de catégorie A</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
1000 points sur le département correspondant à l'affectation dans précédent corps					X				
<b>Valorisation du parcours professionnel</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA
200 pour 4 ans + 50 points par année supplémentaire			X	X	X	X	X	X	X

<b>SITUATIONS de CARRIERE</b>										
<b>Ancienneté de service</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA	
Échelon au 31/08/2018 par promotion et au 01/09/2018 par classement ou reclassement <u>Classe normale</u> : 14 points pour le 1er, 2ème échelon + 7 points au-delà par échelon - <u>Hors classe</u> : certifiés : 56 points forfaitaires + 7 points par échelon agrégés : 63 points forfaitaires + 7 points par échelon (agrégés HC au 4è échelon depuis 2 ans : 98 points) - <u>Classe exceptionnelle</u> : 77 points forfaitaires + 7 points par échelon (limités à 98 points)		X	X	X	X	X	X	X	X	X
<b>Ancienneté de poste au 31/08/2019</b>		ETB	COM	GEO	DPT	ACA	ZRE	ZRD	ZRA	
- 20 points par année dans le poste actuel en qualité de titulaire ou dans le dernier poste occupé avant une disponibilité, un congé ou une affectation à titre provisoire - 50 points supplémentaires par tranche de 4 ans d'ancienneté dans le poste - 10 points pour une période de service national accomplie immédiatement avant la 1ère affectation - 10 points pour les stagiaires ex-titulaires d'un corps de personnel géré par le service des personnels enseignants de l'enseignement scolaire de la DGRH		X	X	X	X	X	X	X	X	